



## Un garagiste concessionnaire est t'il soumi a une obligation

Par **Johnbrego\_old**, le **15/11/2009** à **19:39**

Bonjour,

Un garagiste, concessionnaire agréé d'un marque Française renommée a t'il une obligation de moyens ou de résultats!!

Quels peuvent être mes recours .!!

[s]Je m'explique:[/s]

L'ayant consulté pour un simple problème de réglage de la pédale d'embrayage, il m'a fait accepter 2 Fois des travaux pour rien , pour un coût de 1200Euros ..pour Rien, En me changeant des pièces quasi neuves 'Câble d'embrayage et Embrayage total ."qui avaient tout juste 6000KMs en affirmant à chaque fois que "ça pouvait être ça ").

la 1ere intervention me créant un problème de défaut de synchronisation des vitesses , Ceci entrainant la seconde intervention , qui selon lui était nécessaire et justifiant les seconds travaux .

A l'arrivée mon souci de base n'est même pas résolu qui ne me posait pas problème n'était pas résolu.....et un problème ...qui n'existait pas a été crée par la 1ere intervention  
Le problème se situant au niveau mécanique .. la pédale d'embrayage ayant tendance a réduire s  
là j'aimerais savoir ce que je dois faire

Par **Tisuisse**, le **15/11/2009** à **22:56**

Bonjour,

La seule réponse que je puis vous donner est celle-ci :  
dans ce domaine, les professionnels ont 3 obligations : obligation de conseils, obligation de moyens et obligation de résultat.

Dans votre ca, vous feriez bien de montrer votre voiture à un autre concessionnaire de la marque, ne serait-ce que pour avoir son avis.

Par **Johnbrego\_old**, le **16/11/2009** à **03:50**

Bonjour,

Merci pour votre réponse qui me reconforte un peu ..en attendant mieux !!

pour ma part j'ai trouvé le problème puisque je l'ai constaté ,**et l'ai résolu** momentanément en conduisant , en relevant a chaque fois , **...avec le bout de mon pied gauche, la pédale après presque chaque débrayage..**

Il s'agit tout simplement de la pédale d'embrayage qui après 10MN d'utilisation en ville a tendance a avoir une course fantaisiste , ne revenant pas a son réglage d'origine qui est 145MM /150MM mais se réduisant Jusqu'à 110MM,

Ceci ayant été constaté aussi moteur a l'arrêt et coupé , embrayage au point mort, après 30/40 pressions sur la pédale a vide.

ce qui explique donc mes difficultés d'embrayage/et de débrayage, la pédale venant buter au plancher .

L'embrayage ....et la boite de vitesses (Qu'il ont aussi voulu me faire changer pour ça !!!!!pour un cout de 3300 Euros..) de ce fait n'ayant donc jamais rien eu a voir

Donc pour l'instant J'ai l'intention d'envoyer une mise en demeure avec LAR au moins pour les mettre devant le fait accompli ..et pour laisser une trace .

je retiens aussi votre suggestion auquel j'avais pensé, afin qu'il puisse constater , et me faire un devis, avec le problème constaté .

Par la suite suivant la réponse j'aviserais !!

Qui sait ou je peux trouver des liens juridiques sur des antécédents ou des articles sur ce problème ou similaires pour m'orienter .merci!!

Par **cloclo7**, le **16/11/2009** à **09:28**

Bonjour,

Les garagistes ont une obligation de résultat sur les pièces et travaux qu'ils ont réalisé et une obligation de moyen pour le devoir de conseil.

En termes clairs, lorsque le garagiste effectue une réparation sur un véhicule le véhicule doit fonctionner et il lui appartient de démontrer qu'il n'a pas commis de faute.

Il a un devoir de conseil sur les autres éléments du véhicule.

bonne journée.

Par **Johnbrego\_old**, le **16/11/2009** à **11:44**

Bonjour,

Merci cloclo7 de confirmer ce qui a été dit précédemment ,

Vos avis me donnent des certitudes et des arguments pour l'envoi de ma lettre AR  
, je vais donc voir ça !!

Par **Johnbrego\_old**, le **19/11/2009** à **19:53**

Bon ben concrètement ,

Leur ayant adressé une lettre de mise en demeure sous 15 Jours ;

avec assignation , et ayant été voir ailleurs dans d'autres garages du du même  
Groupe du concessionnaire ils acceptent de me rembourser la totalité des frais engagés ..

Bien sur ....après qu'ils aient vérifié mes dires auprès du garage , qui est de la même famille ,  
qui a résolu le problème .